

---

# L'un des plus grands juristes de l'histoire du droit français : Jean Domat

Jean Domat

L'ancienne cour intérieure de la Mairie.

Né à Clermont-Ferrand le 30 novembre 1625, Jean Domat, après des études à Paris puis à la faculté de Bourges, devient avocat dans sa ville natale à partir de 1655. Il se marie en 1648 et aura cinq enfants. Ami de jeunesse de Pascal, il lui restera lié d'une amitié profonde, intellectuelle et religieuse. La confusion qui régnait dans les lois le conduisit à en faire une étude particulière, à en débrouiller le chaos et à les coordonner entre elles. Louis XIV, instruit de ses talents, lui ordonna alors de faire part au public de ses travaux sur la législation. Domat s'installe à Paris en 1680. "Le Traité des Lois" et "Les lois civiles dans leur ordre naturel ", ainsi que dix-sept harangues prononcées par Domat paraissent de 1689 à 1694. "Le Droit public" sera publié en 1697.

Jean Domat est le premier auteur juridique français. Ayant le goût de la logique et de la raison et, d'autre part, profondément religieux, il fait reposer son système sur l'Amour de Dieu et celui du prochain qui constituent les fondements naturels de la Société. Il a exercé une influence certaine sur le Code civil. Tous les spécialistes le citent. Son talent de dessinateur a également fait connaître Domat, essentiellement à cause du célèbre portrait de Pascal à la sanguine qu'il a sans doute pris sur le vif. Jean Domat est mort le 14 mars 1696.